



---

## MISSION INTERNATIONALE D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Les élections arméniennes marquent un progrès, d'après les observateurs

EREVAN, 13.05.2007 – Dans une déclaration commune publiée aujourd'hui, la Mission internationale d'observation des élections législatives du 12 mai en Arménie a conclu que ces élections marquaient une amélioration par rapport aux précédentes et étaient en grande partie conformes aux engagements internationaux, même si certains problèmes demeuraient.

La mission s'est félicitée des mesures prises par les autorités arméniennes pour faire face à de graves insuffisances, dont les amendements au Code électoral. La campagne électorale a été dynamique et largement couverte par les médias. Aucun incident majeur n'a été signalé le jour du scrutin mais quelques cas de fraudes ont été constatés. Certains problèmes de procédure se sont posés lors du décompte des voix et du dépouillement et quelques cas isolés de falsifications délibérées ont été observés.

Quelque 100 députés et 300 observateurs de courte durée ont suivi les élections pour le compte du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH/OSCE), de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (AP OSCE), de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et du Parlement européen (PE).

« Ces élections marquent une nette amélioration, ce qui est bon pour la démocratie arménienne » a déclaré Tone Tingsgaard, coordinateur spécial des observateurs électoraux de courte durée et vice-président de l'AP de l'OSCE. « Il faut maintenant poursuivre les efforts pour consolider cette jeune démocratie ce qui appellera des initiatives communes et une volonté de la part de toutes les forces politiques. J'espère qu'il en sera ainsi dans les années à venir ».

Leo Platvoet, chef de la délégation de l'APCE a indiqué : « Nous félicitons la population arménienne de sa volonté de tenir des élections démocratiques. Certains problèmes demeurent comme l'interdépendance entre les milieux politiques et ceux des affaires et il faut encore améliorer la procédure de plaintes électorales. Le Conseil de l'Europe et son Assemblée restent à la disposition de l'Arménie pour l'aider dans ce processus.

« Grâce à leur participation à ces élections, les citoyens arméniens ont fait un pas de plus vers les valeurs démocratiques européennes, telles qu'elles sont prévues et favorisées par la politique de voisinage de l'UE.

La délégation de l'UE encourage la population arménienne à poursuivre dans cette voie dans la perspective des élections à venir », a déclaré Marie Anne Isler Beguin, chef de la délégation du PE.

« Il faut espérer que ces élections contribueront à rétablir la confiance des électeurs dans le processus électoral » a conclu l'Ambassadeur Boris Frlec, chef de la mission de longue durée du BIDDH/OSCE. « Cela étant les élections ne sont pas terminées. Nous continuerons de suivre les développements postélectoraux. Nous n'aurons une image complète de la situation qu'une fois le processus achevé ».

D'une manière générale, les autorités électorales ont été efficaces et étaient bien préparées pour le jour du scrutin. Pour la première fois est apparu un registre électoral central et informatisé. Les amendements apportés au Code électoral prévoyaient que les femmes soient représentées à hauteur de 15 % au moins sur chaque liste. Dans la déclaration qu'elle a faite, la mission a fait observer que la séparation de l'Etat et du parti au pouvoir n'a guère été apparente dans la campagne.

Des préoccupations demeurent, y compris des lacunes dans le cadre réglementaire des élections, des incohérences et des contradictions juridiques. De plus, les autorités ont tardé, quand elles l'ont fait, à corriger les irrégularités observées dans le processus électoral.

#### Pour plus d'informations :

Klas Bergman, OSCE AP, tél. : +374 93 733 292, [klas@oscepa.dk](mailto:klas@oscepa.dk)

Urdur Gunnarsdottir, BIDDH/OSCE, tél. : +374 93 732 723, [urdur@odihhr.pl](mailto:urdur@odihhr.pl)

Bas Klein, APCE, tél. : +374 91 458 948, [bas.klein@coe.int](mailto:bas.klein@coe.int)

Pietro Ducci, Parlement européen, tél. : +374 94 711 828 [pietro.ducci@europarl.europa.eu](mailto:pietro.ducci@europarl.europa.eu)

Ref. 309f07